



La Fondation contre le Cancer et la VAD (association flamande spécialisée dans les addictions) vous présentent en avant-première leur campagne 'Tournée Minérale'. Son but est d'encourager tous les Belges à ne pas boire d'alcool en février 2017.



L'alcool : un produit loin d'être inoffensif

Un verre de vin à table, une bière après l'entraînement..., la consommation d'alcool fait partie de notre quotidien. Les chiffres le montrent : en 2013, 82% des Belges ont bu de l'alcool, 51% en ont consommé plus de 11 verres par semaine et environ 600.000 Belges ont une consommation problématique. Pourtant, la consommation d'alcool n'est pas sans risque, même quand elle n'est pas excessive. L'alcool exerce une influence sur presque chaque organe, et sa consommation est liée à environ 200 problèmes de santé. L'alcool exerce aussi une influence négative sur la qualité de vie et sur la sécurité (routière, au travail).

Les avantages d'un mois sans alcool

La campagne « Tournée Minérale » permet de réaliser à quel point la consommation d'alcool peut être automatique et routinière. Des études menées à l'étranger, durant des campagnes similaires, ont montré que de nombreux participants avaient déclaré avoir réduit leur consommation des mois après la fin de l'action. La Fondation contre le Cancer effectuera également des enquêtes de ce type et communiquera les résultats.

En outre, cette pause permet au corps de récupérer des effets d'une consommation régulière. Beaucoup de personnes ayant relevé le défi reconnaissent notamment avoir mieux dormi et se sentir en meilleure forme générale.

Faire connaître Tournée Minérale

L'objectif est de proposer à un maximum de personnes de s'inscrire sur le site

tourneeminérale.be afin de s'abstenir de consommer de l'alcool durant le mois de février.

Vous pouvez dès maintenant en parler sur vos canaux. Comment ?

- Sur le site tourneeminérale.be dans la rubrique 'Outils pour professionnels', vous trouverez tout le matériel de communication nécessaire à la diffusion de la campagne via vos canaux (site web, médias sociaux, newsletter, magazine...) :

o Matériel rédactionnel

o Bannières digitales

o Logo



o Présentation

o Visuels

o ...

- Vous pouvez également [commander](#) des dépliants, des affiches, des pins et des bracelets via le site afin d'encourager un maximum de personnes à participer.
- Vous pouvez également vous inscrire à titre individuel ou en tant qu'organisation et suivre la page [Facebook](#) !

